

Association intercommunale des riverains de l'Eygoutier
B.P. 34
83952 La Garde

Au courant d'AIRE

1^{ère} année, N° 2

20 décembre 1999

Revue d'information et de
communication des adhérents de l'AIRE

Editorial

Les fortes pluies de mi-novembre n'ayant pourtant rien d'exceptionnelles, elles ont cependant provoqué sinistres et problèmes en tout genre. Ceci a conduit l'AIRE à éditer un numéro spécial afin de vous tenir au courant de ces événements et des actions que nous avons entreprises aussitôt. Nous ne cesserons de le répéter, que cela plaise ou non, Toulon, La Garde et le Pradet sont sous la menace d'une inondation catastrophique compte tenu de l'aggravation des phénomènes météorologique et de l'urbanisation galopante autour du bassin versant de l'Eygoutier.

En effet, le Plan de la Garde, qui s'étend aussi sur la commune du Pradet, est cerné d'agglomérations qui envoient, de plus en plus vite, des volumes d'eau de plus en plus violents qui saturent le tunnel de la Clue et déferlent sur Toulon..

Le quartier des Astouret vient d'être sinistré par une déferlante venant de Carqueiranne, imaginons la même chose dans le "couloir" de l'Eygoutier entre le pont de la Clue et Toulon !!

Les premières solutions qui viennent à l'esprit pour remédier à ce "problème" sont des travaux d'entretien, d'élargissement des rus, d'élagage des berges, de dragage des lits, de révision des réseaux d'assainissement, etc. Mais il ne faut pas perdre de vue que toutes ces améliorations sont conditionnées par une évacuation suffisante au pont de la Clue.

En effet on ne pourra jamais régler les problèmes d'amont tant que l'aval ne disposera pas d'un exutoire adéquat et de qualité pour recevoir les apports supplémentaires engendrés par les travaux de recalibrage des rivières.

Il faut donc réaliser le tunnel immédiatement, c'est la sécurité des personnes, au delà de celle des biens, qui est en jeu. Sa réalisation ne semble pas poser de gros problème technique et son coût n'a rien d'excessif en comparaison d'ouvrage de confort comme le TCSP ou la traversée de Toulon.

Par conséquent, nous avons adressé un courrier très ferme au préfet du Var -que nous considérons comme le gardien de la sécurité du département- pour lui demander de faire pression sur les administrations locales et d'établir une procédure accélérée pour la réalisation de ce tunnel. Vous en trouverez une copie dans ce bulletin. Il y a de nombreux problèmes à régler, nous n'en négligerons aucun, mais nos capacités de traitement sont encore limitées et nous établissons des priorités.

Nous comptons sur votre aide pour aller plus vite.

SOMMAIRE	pages
Editorial	1
Astouret, novembre 1999	2
La lettre au Préfet	3
pourquoi un second tunnel ...	4



ASTOURET, novembre 1999

Ce titre reflète l'éternel recommencement des choses . En effet , Astouret 1988, Astouret octobre 1999 , Astouret novembre 1999, ce sont les dates de catastrophes dites trentennales ,de par leur importance, qui semblent bien se transformer en catastrophes annuelles , voire pluriannuelles de part leur fréquence et la main de l'homme.

Le 13 novembre 1999, une petite pluie débute vers 15 heures trente alors que les ruisseaux du Plan sont saturés par les pluies précédentes et tous encombrés par des détritits , des branchages charriés par l'importance du courant des derniers jours .En quelques minutes la précipitation s'intensifie pour atteindre 120 mm en 2 heures et demi, relevée chez un habitant du quartier qui surveille la pluviométrie . Son relevé est parfaitement recevable et crédible car, par hasard , il a vidé son pluviomètre quelques minutes avant le début de "l'ondée".

Vers 16 heures trente , le carrefour de la diligence est impraticable, quelques voitures essaient de passer, la situation devient de plus en plus périlleuse jusqu'au moment où certaines sont emportées par un courant violent qui vient sur la route de Carqueiranne devant l'auberge de la diligence . Ne trouvant pas d'issue, ce courant tourne sur la route de la Moutonne ,où il vient en grossir un autre qui dévale les pentes du Beau vezé. Ce torrent, de plusieurs mètres de large, qui n'a pas d'échappatoire, traverse la route de la Moutonne et suit le début du chemin d'Astouret. Il traverse alors les maisons et les serres de Messieurs Charles et Chiesi (40 cm d'eau dans la maison), et les serres de la famille Coulon . Toutes ces installations sont plus ou moins détruites et les récoltes perdues. Puis à travers champs, il traverse avec une fureur difficilement imaginable les habitations derrière la Z.A.C. des Castors, inondant au passage la maison Clavier sous 80 cm d'eau. Toujours à travers champs, car il n'y a là qu'un petit ruisseau de moins d'un mètre de large non entretenu, il file en direction de Beautégas. Pendant ce temps, une dizaine de voitures est emportée dans les fossés par la violence du courant Une personne âgée est extraite de sa voiture in extremis par les pompiers, elle a à peine la tête hors de l'eau. Le fils d'un riverain est également emporté sur son cyclo et évite la noyade de peu. Les gendarmes viennent voir se qui se passe, noyant le moteur de leur véhicule, ils sont secourus par les pompiers . La circulation n'est pas arrêtée et le flot des voitures grossit dans les fossés. Un policier municipal est secouru sur le toit de son véhicule.

Entre temps, le quartier d'Astouret est complètement cerné et isolé . Le torrent continue de dévaler , il traverse la propriété St Marc , les chèvres ont de l'eau jusqu'au ventre , il traverse encore deux autres maison qui auront 50 cm d'eau à l'intérieur . Dans l'une d'elle, une vingtaine d'animaux est emportée et tuée par la violence du courant. Ce torrent retrouve alors le lit de la Règue , au niveau du chemin des Plaines, qui est saturé, ainsi qu'un petit ru qui finit "nulle part", bien que canalisé en amont par des buses de 50 cm. Toutes les maisons de Beautégas sont noyées sous environ 40 cm d'eau, le courant et le téléphone sont coupés.

Vers 21 heures trente, le carrefour de la diligence est à nouveau praticable au milieu d'une vision apocalyptique de gyrophares, engins de secours et de levage, épaves retournées et voitures immobilisées dans tous les sens. Les pots de fleurs de M.Coulon seront emportés jusqu'au chemin de la Foux.

Il y a dans ce quartier une bonne vingtaine d'enfants dont certains en bas âge, des personnes âgées, de nombreuses bêtes d'élevage. La maison de feu madame Lalouette a été inondée sous 50 cm d'eau ,que se serait-il passé si elle avait été chez elle, alors qu'elle avait du mal à se déplacer?

Il est vrai que cet événement est à relativisé en comparaison de ce qui s'est passé dans l'Aude où il est tombé 400 mm d'eau (Personne ne se prive de le rappeler). Néanmoins , il ne doit pas être mésestimé . Nous souhaitons qu'il sensibilise au "ça n'arrive pas qu'aux autres" les pouvoirs et services publics locaux chargés de l'urbanisme, de l'équipement, de la voirie, de la sécurité.

Nous ne voulons pas rentrer dans le jeu des procédures procédurières qui ne changent rien au problème et qui gaspille de l'argent et de l'énergie. M. Coulon avait gagné son procès en 1988, rien n'a changé depuis, rien n'a été fait.

Aussi nous réclamons avec vigueur des travaux d'amélioration des réseaux pluviaux effectués sous la maîtrise d'oeuvre de personnes compétentes. Sans les aménagements adéquats, les risques sont réels. Il convient de traiter tous les dossiers touchant directement ou indirectement la sécurité des riverains sans tarder et avec la rigueur qui s'impose.

Suffit des études et des schémas, nous voulons du concret.

N'oubliez pas de nous renvoyer la fiche jointe , elle nous permettra de mieux appréhender les différents problèmes que vous rencontrez pour vous aider à trouver la réponse la mieux adaptée.

Notre but: Vous tenir au courant!!

Lettre au préfet

lettre adressée le 19 novembre à Monsieur D.Canepa , préfet du Var

Monsieur le préfet,

Les inondations catastrophiques qui viennent de s'abattre sur le Languedoc , le Roussillon, le Tarn, venant après les sinistres de Vaison la Romaine, Nîmes, Montpellier, Nice, l'Ardèche, montrent à l'évidence que Toulon et la Garde sont sous la menace d'un véritable sinistre et d'une inondation bien plus grave que celle qu'elles avaient subie en 1978.

C'est pour cette raison que nous avons créé ,fin 1998, une association, l'AIRE (association intercommunale des riverains de l'Eygoutier) ouverte à tous les habitants des communes du bassin de l'Eygoutier exposées aux risques d'inondations.

Le but principal de cette association est de promouvoir la réalisation rapide du second tunnel évacuateur de crues du pont de la Clue qui palliera l'insuffisance du tunnel existant construit en 1889. Nous avons lancé ,début 1999, une pétition pour réclamer la réalisation d'urgence de cet ouvrage et l'avons adressée, fin mars, à toutes les autorités locales, dont monsieur Hubert Fournier, préfet du var. Nous n'avons reçu aucune réponse, malgré plusieurs relances auprès du secrétariat et des services de la Préfecture, ce qui nous a surpris venant de la part d'une administration responsable.

Par contre, nous avons enregistré avec satisfaction ,en mars, la décision du syndicat intercommunal qui gère les travaux d'aménagement de l'Eygoutier, le SIAHE, de reprendre l'étude qu'il avait abandonné en 1993, en donnant la priorité à la réalisation du nouveau tunnel.

Cependant, nous constatons un certain laxisme et manque de détermination des différentes administrations ,qui soulignent le problème de son financement et de celui des projets de la 2° traversée souterraine de Toulon et même du TCSP, et contestent son urgence et sa priorité. Des délais de plusieurs années sont ainsi avancés pour la mise en service d'un ouvrage de remplacement dont la réalisation ne pose pourtant aucun problème important;

Après la catastrophe qui vient de s'abattre sur le sud de la France,nous pensons que la première autorité responsable de la prévention des risques majeurs, à savoir vous, Monsieur le Préfet, va imposer la réalisation , en procédure accélérée , du tunnel qui doit nous mettre à l'abri de précipitations exceptionnelles et ce d'autant que son coût est relativement modéré(35 M.F. en 1993 réestimé à 50 M.F.). Le creusement de ce tunnel peut et doit être réalisé maintenant, c'est à dire avant ou en parallèle avec la 2° traversée de Toulon.

Il nous semble que c'est de vous ou de vos services que doit émaner les directives qui imposeront aux communes concernées et au Conseil général du var, la réalisation prioritaire de cet ouvrage de protection civile avec l'aide financière de l'état.

Nous sommes déterminés à obtenir satisfaction. Dans le cas contraire, nous serions désolés d'être contraint , dans l'intérêt général, d'utiliser toutes les voies possibles, médiatiques: presse, radio, T.V. pour alerter l'opinion publique ou juridiques afin de déterminer les responsabilités si survenait une catastrophe accompagnée de pertes humaines dans la mise en danger de la vie d'autrui alors qu'il existe une solution évidente et acceptable.

Nous sollicitons une entrevue avec vous pour prendre connaissance de votre décision sur ce sujet capital pour nous.

Nous joignons en annexe une note dans laquelle nous justifions notre position et contestons celle qui nous a été et nous est discrètement opposée.

Dans l'attente de votre réponse, etc. etc.....

RECTIFICATIF au numéro précédent:

Madame RIVAS est présidente du CIL des Ameniers en remplacement de Madame BENOIT

Monsieur SANTINI est ingénieur en chef (H)

Dans savez vous que: il faut lire: 117/10x10000x90/3x3600 au lieu de 117/10x10000x90x3x3600 mille excuses.....

VOTRE COURRIER

Beaucoup de personnes sur Toulon nous font part de leurs problèmes de réseaux d'assainissement lors de grosses pluies . Nous consacreront un article sur ce sujet dès que possible.

OU ADRESSER VOTRE COURRIER : AIRE, B.P. 34, 83952 LA GARDE

POURQUOI UN SECOND TUNNEL AU PONT DE LA CLUE IMMEDIATEMENT

Nous n'évoquons pas la géographie locale qui n'a pas vraiment changé ces dernières années, elle!!

Aggravation des conditions météo:

Intensité et violence des cyclones dans le monde, Vaison la Romaine , Nîmes (**228 mm d'eau** en 24 heures), Montpellier, Nice (**117 mm** en 3 heures), Ardèche (**250 mm**) , Aude et Languedoc Roussillon (**400 mm**)

Plan de la Garde en 1978: **160 mm en 24 heures** soit -disant crue "centennale", Astouret 1999: **120 mm en 3 heures localement !!!!**

Et si la même chose se produisait sur une surface plus étendue comme toute l'urbanisation toulonnaise par exemple???? Cela ne tient pourtant qu'au hasard de la météo.

Urbanisation:

Population de la Garde en 1889, quand le tunnel actuel est construit: **2000 h.** population actuelle:

26000 h. Toulon en 1881: **70000 h.**, en 1982: **180000 h.** Il a bien fallu loger tout ce beau monde !!

Augmentation difficilement quantifiable du nombre de km2 de terrain recouvert de goudron et autres revêtement n'absorbant pas les eaux de pluie : parkings, hangars, terrain de sports, autoroutes et routes élargies, grandes surfaces,...



N'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour l'année 2000

Meilleurs vœux à tous

Formulaire d'adhésion ou de renouvellement à adresser à : AIRE B.P. 34 83952 LA GARDE

Nom: Mes remarques au sujet de l'Eygoutier, (au
Adresse: besoin joignez la fiche ci-jointe) :

Quartier: Tél.....

Code postal: Ville:

Mon terrain borde l'Eygoutier oui non

J'adhère à l'AIRE, pour l'année 2000.
Je joins 50 Fr. de cotisation annuelle.

Je peux consacrer une partie de
mon temps à l'association oui non

Date et Signature: